



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À M. JULIAN ROBERT HUNTE,
PRÉSIDENT DE LA 58^{ème} SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU***

Samedi 7 février 2004

Monsieur le Président, Je suis heureux de vous recevoir au Vatican, en votre qualité de Président de la cinquante-huitième Assemblée générale des Nations unies. Comme vous le savez, le Saint-Siège considère l'Organisation des Nations unies comme un moyen indispensable pour promouvoir le bien commun universel. Vous avez entrepris une restructuration visant à rendre plus efficace le fonctionnement de l'Organisation. Cela assurera non seulement une instance supérieure efficace pour une juste résolution des problèmes internationaux, mais permettra également aux Nations unies de devenir une autorité morale toujours plus respectée pour la Communauté internationale. Mon vœu est que les Etats-membres considèrent une telle réforme comme «une obligation morale et politique précise, qui requiert prudence et détermination» (*Message pour la Journée mondiale de la Paix 2004, n. 7*), et comme une condition indispensable pour le progrès de l'ordre international au service de toute la famille humaine. J'offre tous mes vœux dans la prière pour vos efforts dans ce but et j'invoque volontiers sur vous et vos collaborateurs les Bénédiction divines de sagesse, de force et de

paix.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.10 p.5. © Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana*

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana